

Tribune

L'avenir des fréquences de la radiodiffusion et de la culture doit être négocié au parlement

Les industries culturelles et créatives et la radiodiffusion sont très durement touchées par la pandémie. De nombreux artistes ne peuvent pas se produire, des scènes ferment, de petites entreprises et des auto-entrepreneurs craignent pour leur survie économique. Le secteur s'est déclaré en « alerte rouge » et manifeste en de nombreux endroits, toujours dans le respect des règles d'hygiène. En même temps, la radiodiffusion est, plus que jamais, utilisée comme source d'information et retransmet des représentations culturelles qui, auparavant, avaient lieu devant un public présent sur place.

La culture et la radiodiffusion ont un autre point commun : elles se partagent, en bonne intelligence, la même gamme de fréquences pour la retransmission d'événements. Pour être entendus, les comédiens, les musiciens et les chanteurs, ont besoin, au sens propre du terme, d'amplificateurs. Ils travaillent quotidiennement avec des microphones sans fil et des systèmes similaires qui fonctionnent sur certaines fréquences. Il en est de même des journalistes, des professeurs, des ecclésiastiques et de nombreux autres domaines, comme le secteur de l'événementiel et la production d'émissions de radio (en direct).

Les fréquences sont un bien qui, pour des raisons économiques, fait l'objet de nombreuses convoitises et dont les droits d'usage sont sans cesse redéfinis. Les utilisations qui sont faites des fréquences ne peuvent pas toutes être évaluées de manière adéquate selon des critères purement économiques ; en effet, la culture et la radiodiffusion remplissent des missions indispensables à la société tout entière. Ces deux secteurs utilisent le spectre de fréquences compris entre 470 et 694 MHz (bande UHF), ce que l'on appelle les « fréquences culturelles ».

L'avenir de cette bande de fréquences est au programme des négociations qui auront lieu en 2023 lors de la prochaine conférence mondiale des radiocommunications. Cette conférence donne lieu, en Allemagne comme dans tous les autres pays, à des préparations au niveau national. L'Agence fédérale des réseaux a commandité une étude sur l'utilisation de la bande UHF. Des lobbyistes exigent que ces fréquences soient retirées à la culture et à la radiodiffusion et attribuées à la téléphonie mobile. Nous nous opposons à cette revendication dénuée de tout fondement. Il y a de bonnes raisons de conserver les fréquences culturelles.

Ces fréquences sont réduites à la portion congrue, ayant déjà été restreintes à deux reprises depuis 2010. La téléphonie mobile a, en revanche, pu se réserver de larges gammes de fréquences qu'elle n'utilise qu'en partie. Pendant la pandémie, on n'a pas constaté de pénurie de ressources malgré l'utilisation accrue de la téléphonie mobile. Il convient d'empêcher un autre déséquilibre entre la culture et la téléphonie mobile. La bande UHF ne représenterait pour la téléphonie mobile qu'une augmentation marginale de sa capacité de transmission. La culture et la radiodiffusion terrestre, en revanche, sont absolument tributaires de ces fréquences, qui présentent des propriétés techniques que n'ont pas les autres bandes de fréquences.

À l'heure actuelle, la culture et la radiodiffusion ont la garantie de pouvoir utiliser la bande UHF jusqu'en décembre 2030. De très nombreuses décisions d'investissement ont été prises sur la base de cette assurance. Nous voulons que la promesse faite soit tenue. La culture et les médias doivent pouvoir compter, même après 2030, sur des fréquences non perturbées dans la bande UHF. C'est également le cas des autres utilisateurs indépendants, comme les initiatives de réseaux sans fil communautaires libres et ouverts comme le *Freifunk*. La téléphonie mobile devrait en revanche poursuivre les efforts engagés pour installer de nouveaux émetteurs et fournir, même après 2030, des capacités de

transmission par une infrastructure suffisamment dimensionnée. À cet effet, il faut continuer à développer le réseau fibre optique.

Les objectifs du gouvernement fédéral en matière de haut débit peuvent être atteints sans attribution d'autres fréquences de la bande UHF, alors que ces fréquences revêtent une importance cruciale et vitale pour la radiodiffusion et la culture. Malgré les avancées technologiques actuelles, on ne peut pas encore savoir si la poursuite du développement du numérique et l'utilisation de la 5G pourront offrir une solution de remplacement efficace à la radiodiffusion, aux industries culturelles et au secteur de l'événementiel. Il faut donc que le Bundestag réaffirme avant la fin de la législature en cours son soutien à la culture et à la radiodiffusion et réitère la promesse de garantir les fréquences jusqu'en décembre 2030. Parallèlement, la radiodiffusion et les industries de la culture et de la création méritent d'avoir une perspective pour la décennie suivante.

En leur donnant cette perspective, nous protégerons les petites et moyennes entreprises du secteur de la radiotechnique et les sociétés de radiodiffusion allemandes. Et, enfin, nous voulons garantir l'existence à long terme de la radiodiffusion terrestre. Grâce à son utilisation anonyme et à son indépendance vis-à-vis du système de téléphonie mobile, elle est toujours disponible, même en cas de crise ou de catastrophe. Pour des raisons de sécurité, l'Allemagne a besoin d'un canal de transmission (DVB-T2, radiodiffusion 5G) qui soit disponible de manière autonome et à l'abri de l'influence de tiers. Dans l'intérêt de la diversité des opinions et du bon fonctionnement de la démocratie, nous devons empêcher une dépendance totale vis-à-vis des groupes de téléphonie mobile et des réseaux sociaux. Plusieurs systèmes indépendants les uns des autres sont donc préférables à une monoculture de la téléphonie mobile, que ce soit pour la culture et la radiodiffusion, pour la population ou pour l'État.

Nous faisons ainsi nôtre une revendication du Bundesrat (67-19 (B)) : « Il faut continuer à garantir, sur le long terme, une planification des fréquences coordonnée au plan national et européen, mettant un spectre suffisant de fréquences non perturbées à la disposition des utilisateurs de moyens de production sans fil dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la recherche, des sciences, du sport et des cultes. »

Gustav Herzog (SPD)

Margit Stumpp (Alliance 90/Les Verts)

Anke Domscheit-Berg (La Gauche)

Doris Achelwilm (La Gauche)

Christian Jung (FDP)

Thomas Hacker (FDP)